

**Résolution adoptée**  
Séance plénière du 27 juin 2023

## Le *travail* en questions

### Déclaration du groupe Familles

Par cette résolution, le CESE - donc toutes les composantes de la société civile organisée - fait un arrêt sur image sur la longue évolution de notre rapport au travail. Il s'agit donc de capitaliser sur ce qui nous rassemble autour du sens du travail pour ensuite s'atteler aux défis, qui nous attendent et pour certains sont déjà là et de prendre la juste mesure de la crise du travail en France pour la dépasser.

Le Groupe Familles s'est plus particulièrement penché que la question de la conciliation des temps de vie familial et professionnel. Loin d'être une question opportuniste, elle est fondamentale car elle permet d'embrasser toutes les aptitudes et dimensions de la vie de parents et d'aidant notamment au bénéfice du collectif de travail et de la société.

Sur ce sujet de la conciliation à tous les âges de la vie, nous ne partons pas de zéro car les politiques publiques se sont déjà emparées du sujet mais il existe des marges de progression importantes. 4 enfants sur 10 n'ont pas de mode d'accueil formel. Autre constat aujourd'hui sur ce terrain de la conciliation, 78% d'aidants de parents âgés ne parlent pas de leur situation à leur supérieur hiérarchique.

Derrière cette question, les réponses qui y seront apportées permettront de progresser sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de lutter plus efficacement contre toute forme d'inégalités, de discrimination et de précarité notamment vis-à-vis des familles monoparentales et familles nombreuses.

**Le groupe Familles a voté la résolution.**